



# RETOUR SUR EXPÉRIENCE DU 12 NOVEMBRE 2024 CONCERNANT L'ASSOCIATION EDU- CATION PLEIN AIR FINANCES (EPAF)

## Propos liminaire de la CGT

---

La CGT continue de dénoncer l'insuffisance des crédits alloués à l'Action Sociale, alors que l'Etat continue de brader les bijoux de famille. Les centres de vacances EPAF disparaissent petit à petit.

Encore une fois le gouvernement n'est pas capable de tenir ses engagements, alors que budget d'EPAF était construit avec une subvention de 20M€, ce ne sont que 18M€ qui vont être attribués, à cela s'ajoute une inflation galopante que ce soit dans les transports, les flux et la restauration.

Les vacances sont un droit, pas une option.

Après la suppression des chèques vacances pour nos ainés, quid de l'avenir des vacances des agents du ministère ?

Concernant le premier point, la vente des résidences, nous continuons à déplorer cet état de fait. Par contre, nous insistons pour que les 50% récupérés soient bien destinés aux travaux des résidences Epaf restantes. Sur les prestataires de vacances, pourriez vous nous donner vos critères de sélection et associer les représentants des usagers.

S'agissant des séjours Enfants, nous constatons un taux de satisfaction encourageant même si des problèmes de logistiques demeurent.

On s'interroge quand même sur la diminution du nombre de points de départs prévus pour 2025 (moins qu'en 2023). Nous revendiquons un départ au moins par département.

Nous aimerais aussi avoir des informations sur l'implication des délégués dans l'organisation de ces départs.

## Compte-rendu

---

Le président de séance, M. Mauboussin a précisé que cette réunion avait été demandée par les Organisations syndicales (OS).

Trois points étant à l'ordre du jour : retour sur les départs de cet été, quantitatifs, qualitatifs, l'organisation des départs en 2025, et enfin la situation des résidences en ventes et les travaux engagés.

Concernant le **bilan 2024**, qui a déjà été évoqué au Conseil National d'Action Sociale, 7434 colons sont partis, un peu moins que 2023 mais cela s'explique par l'organisation spécifique liée aux contraintes de regroupements à cause des Jeux Olympiques

Le niveau de satisfaction est en augmentation sur tous les items, par contre sur le nouveau système d'inscription il y a un recul de 3 points, malgré tout le taux de satisfaction reste élevé. Le système est apprécié mais on peut travailler sur des pistes d'améliorations.

Concernant **2025** et plus particulièrement l'hiver 2025, la réservation en ligne est en augmentation.

Avant il y avait 6 choix possibles pour les colonies, et à l'issue des demandes, il y avait un batch qui classait en fonction des demandes et du QF mais c'était retravaillé après. Pour les enfants porteurs de handicap il fallait gérer manuellement. Les propositions étaient à 70% le 1er choix.

Dans le nouveau système c'est le 1er arrivé, le 1er servi, on pense que pour les familles il y a des avantages grâce à l'instantanéité de la demande.

Pour les regroupements des départs en colonies, il y aura plus de possibilités qu'en 2024. Néanmoins, **pour la CGT**, il reste toujours des zones où aucun regroupement n'est possible, d'où la nécessité d'impliquer les délégations, et de leur donner les moyens d'effectuer cette mission qui se fait souvent un week-end.

A noter que pour EPAF, il est plus simple en Ile-de-France que ce soit les parents qui acheminent leurs enfants directement sur le site de départ (gare, aéroport), cette proposition a été expérimentée et les retours des parents se sont révélés positifs. Il existe également une prime forfaitaire lorsque l'on souhaite emmener son enfant sur un autre lieu que celui prévu.

S'agissant de la réservation des centres de vacances, la nouvelle procédure permet aux familles qui se situent dans les tranches de revenus les plus bas d'obtenir satisfaction. Les critères de priorité étant les familles avec enfants pendant les périodes de vacances.

Pour les retraités, le territoire n'est effectivement pas couvert sur les séjours de groupe. Mais il y a des départements où c'est plus difficile.

#### **Point sur le calendrier des ventes de résidences EPAF :**

Plusieurs résidences sont déjà vendues après avoir été préemptées par les mairies : Bréhat, une partie de Cerbère, St-Raphaël, Chatel, Méribel, Bénodet et Piana. D'autres sont en cours pour 2025, voire 2026.

Pour « récupérer » les 50% du prix de la vente de chaque résidence, la DIE (Direction Immobilière de l'Etat) veut avoir un projet de travaux abouti.

Le centre de La Baule a déjà bénéficié de travaux mais il y a 6 mois de retard. Les derniers travaux vont débuter mi février 2025, réouverture prévue mars 2026. Concernant le personnel, des contacts ont été pris avec des prestataires afin qu'il n'y ait pas de rupture dans leur emploi.

Sur St Lary, du retard également, pas de visibilité pour le moment, encore en face d'études.

Pour la **fédération des Finances CGT** les vacances sont un droit, nous revendiquons le départ en vacances de toutes et tous, il faut donc qu'il y ait plus de possibilités de centres afin que les personnes seules et les retraités puissent aussi partir pendant les périodes d'été.

Les représentants CGT : Laetitia Barrier, Christine Léveillé, Aurélien Quintana, Anne Tanguy et Clémence Thomas

